

Rapport annuel

2020



Gestion des déchets
pour le Nord Vaudois



Rapport annuel 2020

du Conseil d'administration
à l'Assemblée générale du 23.06.2021





Sommaire

1 2020 en résumé Page 6	2 Structures Page 8	3 Ressources Page 14	
4 Gestion des déchets Page 28		5 Ecomanif Page 38	
6 Taxe au sac régionale Page 44		7 TriPôle Page 46	
	8 Centrale photovoltaïque Page 48	9 Bouclément au 31.12.20 Page 50	10 Annales de STRID Page 64



Jean-Philippe Petitpierre
Président

Les mois qui viennent de s'écouler ont été révélateurs de la fragilité des acquis obtenus ces dernières années dans le domaine de la lutte pour la diminution des déchets. Quelques jours ont suffi pour que l'on en revienne au jetable, à l'usage unique, au suremballage et à l'abandon de beaucoup de petits commerces pour les achats auprès des multinationales de la vente en ligne. Sans parler des innombrables masques qui « ornent » nos rues et nos champs.

Plus que jamais, il est nécessaire de faire comprendre à nos dirigeants, ainsi qu'au simple citoyen, que la fin du gaspillage, mais aussi la recherche de produits de longue durée de vie et la mise en place de circuits aussi courts que possible, est de la responsabilité de chacun. Responsabiliser, ce n'est pas culpabiliser : c'est expliquer, montrer les bonnes pratiques et mettre en place des outils simples et efficaces. C'est le but que poursuivent les périmètres de gestion des déchets, dont STRID est, sans fausse modestie, l'un des leaders. Je suis persuadé qu'ensemble, nous arriverons à quelque chose, mais le travail est vaste et la route encore longue.

Me croirez-vous si je vous dis que 2020 fût une année compliquée ?

Le premier obstacle a été la grande difficulté à se réunir. Suivre les affaires courantes à distance, c'est faisable. Lancer des projets, transmettre des connaissances, construire des partenariats, comprendre vos attentes, c'est une autre chanson. Tout a été ralenti et, souvent, si les « visio-participants » sont attentifs, le manque de contact les rend moins participatifs.

Le deuxième problème est évidemment l'effondrement des activités sociales et culturelles qui a entraîné le gel presque complet des activités commerciales d'Ecomanif. Le Conseil d'administration a décidé de tout mettre en œuvre pour que le savoir-faire acquis depuis 10 ans ne soit pas perdu. La voilure a cependant dû être drastiquement réduite, car conserver toutes les places de travail aurait mis STRID financièrement en péril. Vous le constaterez en lisant ce rapport, nos collaborateurs ne se sont en revanche pas laissés abattre ! Ils ont entrepris un vaste programme de refonte de leurs documents, poursuivi la recherche de nouveaux marchés et développé des produits



novateurs. Après avoir ainsi reculé pour mieux sauter, ils sont dans les starting-blocks et fins prêts pour le redémarrage tant attendu.

Un troisième challenge a surgi à l'automne: le départ simultané de plusieurs membres du département administratif. Rien de grave dans ce phénomène: deux nouveau-nés et une envie de réorientation professionnelle. Nous leur souhaitons plein succès dans leurs nouvelles activités et félicitons les nouveaux arrivants d'avoir accepté de reprendre au pied levé ces tâches essentielles pour la bonne marche de notre entreprise.

Quatrième pépin: la chute des prix des matières premières secondaires qui a péjoré les marges de nos activités dans le domaine des «recyclables».

C'est enfin avec émotion que j'aborde le dernier point gris: le drame qu'a représenté la disparition bien trop précoce de Dominique Willer. Nous garderons le souvenir d'un administrateur clairvoyant et proactif, mais aussi d'un camarade apprécié lors des moments plus conviviaux.

Tous ces aléas ont été surmontés et nous sommes en mesure de vous présenter un résultat opérationnel réjouissant, malgré les baisses de tarifs accordées en début d'année. Cela a été rendu possible par l'engagement de l'entier de notre personnel. Merci à tous.

Avant d'en terminer, j'aimerais encore aborder le cas du secteur exploitation. On en parle en général peu, car on a toujours l'impression que chez eux «tout roule». Et pourtant: apprendre qu'un prestataire nous lâche juste au moment où les petits problèmes de démarrage sont réglés, expliquer à un client que les mesures de sécurité mises en place ne sont pas là pour l'embêter lui personnellement, changer la manière de traiter les données parce qu'un fonctionnaire modifie une directive ou encore devoir «faire avec» un village qui désire un type de benne plutôt qu'un autre, c'est du boulot! Ils méritent notre reconnaissance, car nous leur devons une bonne partie des conditions attractives que nous pouvons accorder à nos clients, communes comme professionnels.

En guise de conclusion, et à la veille d'une nouvelle législature, j'aimerais également remercier mes collègues du Conseil d'administration pour la qualité des discussions que nous avons eues, du temps qu'ils ont consacré à notre société, de leur vision stratégique et du soutien qu'ils ont apporté à notre direction.

Que 2021 nous permette de poursuivre notre progression sur le chemin de l'amélioration continue avec, je l'espère sincèrement, le plaisir de vous rencontrer toutes et tous en chair et en os, mais surtout en plein forme, à l'occasion d'une vraie Assemblée générale.

Jean-Philippe Petitpierre
Président du Conseil d'administration

2

Structures

2

1 Les fondamentaux



Notre vision

Dans un monde où la nécessité de préserver les ressources naturelles devient toujours plus impérieuse, STRID se positionne comme centre d'excellence et de référence régional pour toutes les activités visant la diminution des quantités de déchets urbains, la récupération et valorisation de ces matières.



Notre mission

STRID apporte, principalement à ses actionnaires ainsi que dans sa région d'activité, des solutions globales – écologiques, économiques et sociales – pour la réduction, la valorisation et la gestion des déchets urbains.

Elle fournit des services et prestations de proximité, novatrices et efficaces dans les domaines du conseil, de la formation et de la sensibilisation comme dans ceux de la collecte, du transport, du tri et de la valorisation.



Nos valeurs

Les valeurs de STRID sont le respect de l'homme, de la communauté et de l'espace vital, la transparence et la recherche de solutions durables et profitables à tous.

Elle s'engage à faire vivre ses valeurs et à les promouvoir.



2 Structures juridiques

STRID est une société anonyme dont l'actionnariat est réparti entre les communes du périmètre du Nord vaudois et quelques entreprises.

Capital-actions au 31.12.20

CHF 7'000'000.- entièrement libéré.

Types d'actions

Actionnariat public :

CHF 700.- répartis proportionnellement à la population < 1'500 habitants.
CHF 2'100.- répartis proportionnellement à la population > 1'500 habitants.

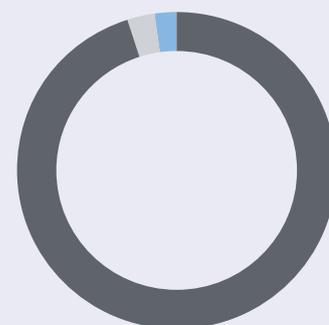
Actionnariat privé :

CHF 700.- pour 2.5 t de DIB (déchet industriel banal) par an pour les entreprises.

Répartition de l'actionnariat

Au 31.12.20, l'actionnariat est représenté par 62 communes et 40 entreprises.

RÉPARTITION DE L'ACTIONNARIAT



■ COMMUNES	95 %
■ ENTREPRISES	3 %
■ STRID	2 %

2

Structures

2

3

Conseil d'administration

Composition et représentations

CONSEIL D'ADMINISTRATION			
Prénom, nom	Fonction	Commune	Commissions
Jean-Philippe Petitpierre*	Président	Orges	Stratégie Ecomanif / Financière
Philippe Duvoisin*	Vice-président	Sainte-Croix	Projets
Marc-André Burkhard*	Secrétaire	Yverdon-les-Bains	Ressources humaines
Sylvie Di Dario	Administratrice	Cheseaux-Noréaz	Stratégie Ecomanif
Véronique Duvoisin	Administratrice	Bullet	Ressources humaines
Serge Berthoud	Administrateur	Orbe	Projets
Roger Hug	Administrateur	Pomy	Stratégie Ecomanif
Philippe Moser	Administrateur	Yvonand	Projets /Financière
Dominique Willer	Administrateur	Grandson	Ressources humaines
HORS CONSEIL D'ADMINISTRATION			
Prénom, nom	Fonction	Activité(s)	
Jean Paul Schindelholz	Directeur	Président, COSEDEC Membre du comité, TecOrbe Membre de la commission consultative cantonale CODE**	
Didier Glauser	Membre externe	Commission financière	
Bernard Mettraux	Membre externe	Commission financière	
Mariève Crétignier	Secrétaire générale	Secrétaire hors conseil	
BfB Fidam Révision SA	Organe de révision	Depuis exercice 2020	
REPRÉSENTATIONS DE STRID			
Prénom, nom	Fonction	Activité(s)	
Jean-Philippe Petitpierre*	Secrétaire Administrateur délégué	VADEC TRIDEL	
Roger Hug	Administrateur	TRIDEL	

* Membre du Bureau du Conseil d'administration

** CODE : Commission cantonale consultative de coordination pour la gestion des déchets



CARNET NOIR

Les membres du Conseil d'administration ont été dans la peine suite à la disparition tragique de leur collègue, M. Dominique Willer, en décembre 2020. M. Willer était entré au Conseil d'administration de la société en 2011. Très vite, il s'est impliqué dans les activités de la société et plus particulièrement dans un thème qui lui tenait à cœur, les Ressources humaines.

Chaque année, il rencontrait l'ensemble des collaborateurs, entretien très apprécié de tous et qui permettait de faire le lien entre le Conseil d'administration et le personnel. Sous son impulsion, plusieurs améliorations dans la gestion du personnel ont été possibles, comme la revue complète du Règlement du personnel ou encore la mise en place d'une politique salariale. STRID est très reconnaissante pour tout ce qu'a apporté Dominique à la société.

2

Structures

Séances du Conseil

Au cours de l'année, le Conseil d'administration s'est réuni à cinq reprises. Suite à la situation sanitaire, plusieurs séances se sont déroulées par consultation écrite ou en vidéoconférence. Outre les affaires courantes de la société, les sujets suivants ont été traités :

- Construction d'une nouvelle place de stockage pour les bennes afin de répondre à la demande de la société TEXAID pour la location d'une place de transfert des textiles usagés.
- Création d'une commission financière regroupant deux membres du Conseil d'administration et deux représentants externes.
- Validation de la rupture, par l'entreprise Cand-Landi SA, du contrat de mandat pour la collecte des déchets des communes du périmètre Nord vaudois. Décision de lancer une nouvelle procédure d'appel d'offres en marché public pour ce mandat.
- Adjudication du mandat pour la collecte des déchets des communes du périmètre Nord Vaudois à l'entreprise Henry Transports SA pour une durée de sept années.

Lors de la séance annuelle de revue stratégique regroupant le Conseil d'administration et les cadres de la société, les objectifs stratégiques suivants ont été fixés :

- Mise en place d'une collaboration avec l'entreprise Cand-Landi pour l'exploitation d'une station de compactage et de transfert route/rail pour les déchets incinérables sur le site de la Poissine à Grandson.
- Généralisation de l'utilisation des cartes clients au centre de collecte pour les entreprises afin de faciliter l'accès et la fluidité du trafic.
- Augmentation du taux de location des locaux du TriPôle, amélioration de la visibilité, développement d'une plateforme de coworking.
- Autonomisation de l'activité Ecomanif pour en favoriser le développement en recherchant des investisseurs externes prêts à entrer dans le capital d'une nouvelle société.



2⁴ Ressources humaines

Effectif au 31.12.20

L'effectif de STRID au 31 décembre 2020 est de 28 collaboratrices et collaborateurs, dont deux apprenties employées de commerce, une stagiaire et cinq auxiliaires « ambassadeurs du tri » pour la déchèterie intercommunale.

ÉVOLUTION EN 2020	
Arrivées	4 collaborateurs-trices
Julien Droux	Assistant administratif / comptable
Florence Perez-Rejon	Assistante administrative exploitation
David Gonçalves	Aide-chauffeur
Berhane Araya	Agent de déchèterie au centre de collecte
Départs	7 collaborateurs-trices
Jubilaires	6 collaborateurs-trices
Sandra Reguin	5 ans
Jérémy Meré	5 ans
Christophe Bauer	5 ans
François Martin	10 ans
Tony Girardot	10 ans
Jean Paul Schindelholz	15 ans

ABSENTÉISME		
Causes	Nombre d'heures	Pourcentage
Accidents non professionnels	1178.60	2.44%
Accidents professionnels	0.00	0.00%
Maladies hors COVID-19	2022.83	4.18%
Congé maternité	904.70	1.87%
Service de protection civile	70.55	0.15%
RHT	2850.97	5.89%

38 ans

Moyenne d'âge du personnel

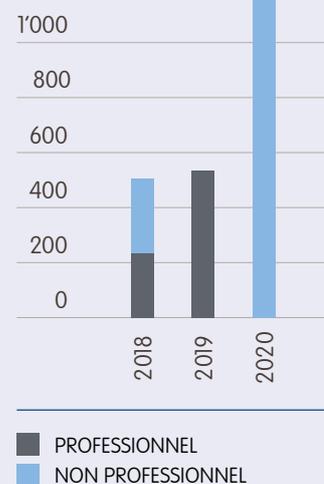
6 ans

Durée moyenne au sein de l'entreprise

29% - 71%

Ratio femmes - hommes

HEURES D'ABSENCE POUR CAUSE D'ACCIDENT



3

Ressources

3

1

Communication

Commission consultative pour la communication dans le périmètre Nord vaudois

Cette commission, composée de représentants des communes du périmètre Nord vaudois, a pour but de proposer à STRID des axes de communication sur la gestion des déchets. Lors de la séance qui s'est tenue dans le courant du mois de juillet, les thèmes suivants ont été abordés :

Ambassadeurs du tri

STRID a proposé à ses communes actionnaires une formation pour leurs ambassadeurs du tri (jeunes engagés comme aide sur les déchèteries). Cette formation doit permettre aux auxiliaires de mettre à jour leurs connaissances sur les thèmes suivants :

- Connaître les différentes filières de tri des déchets
- Être en mesure de conseiller la clientèle en matière de tri ou de choix de produits
- Savoir où trouver de l'aide en ce qui concerne les déchets

La formation devait se dérouler le 8 décembre 2020 au TriPôle à Yverdon-les-Bains avec un total de huit personnes inscrites. Les mesures sanitaires en vigueur ont obligé son report en 2021.

Biodéchets

Les résultats de l'étude sur les biodéchets réalisée en décembre 2019 par COSEDEC révèlent qu'un quart des Romands trie parfois voire jamais les déchets organiques. Une campagne avec pour objectif l'amélioration de la qualité ainsi que l'augmentation de la quantité des biodéchets collectés devait voir le jour en automne 2020. Son lancement a malheureusement été retardé par la pandémie de la COVID-19. Une phase test est prévue pour début 2021 à Orbe.

MEMBRES DE LA COMMISSION

Nom, prénom	Fonction	Commune
BOVET Ariane	Municipale	Cronay
FREY Sylvain	Contremaître	Sainte-Croix
MICHEL Alix	Municipal	Lignerolle
GILLIÉRON Annick	Cheffe de service (technique)	Orbe
DI DARIO Sylvie	Municipale	Cheseaux-Noréaz
ROLLIER Julia	Employée administrative	Yverdon-les-Bains
HAUNER Dominique	Municipale	Orzens



Mémento des déchets

STRID a développé pour ses communes actionnaires un nouveau modèle de mémento des déchets. Il indique l'emplacement de la déchèterie, ses horaires ainsi que les personnes de référence à contacter. Chaque filière des déchets collectée dans le périmètre Nord vaudois y est présentée avec une indication, sous forme de pictogramme, concernant son lieu de dépôt dans la commune (déchèterie, collecte en porte à porte, point de collecte, etc.). Ce document est personnalisé, imprimé en format A3 et mis à disposition de chaque commune qui en fait la demande. En 2020, ce sont 14 communes qui ont mis ce document à disposition de leurs habitants, représentant un total d'impression de 1'785 mémentos des déchets.

Signalétique dans les déchèteries

Après une présentation des signalétiques utilisées dans les déchèteries de Suisse romande, le choix de la commission s'est porté sur des panneaux et autocollants qui peuvent être personnalisés avec le logo de la commune et dont les informations sont claires et pertinentes. STRID a donc créé, en collaboration avec COSEDEC, une base de données comprenant toutes les informations nécessaires à la création d'une signalétique pour les communes du périmètre Nord vaudois. Elle espère pouvoir la mettre à disposition d'une première commune en 2021.

MÉMENTO DES DÉCHETS 2020 | Pomy

Emplacement de la déchèterie

Adresse
Chemin de la Carrière
1403 Pomy

Horaires d'ouverture de la déchèterie

Horaires	Mardi	Jeu	Samedi
18:00 - 19:00	18:00 - 19:00	09:30 - 18:30	

Personnes de contact

Employé communal	Municipal
Laurent Chevaley 079 744 80 08	Roger Hug 078 616 39 32

Aluminium & fer blanc Bollis de consommation souillés. Les miroirs, corbeilles, tubes, bouillottes et papier aluminium.	Ampoules Ampoules économiques, LED et tous les types de lampes halogène et basse pression.	Appareils électroniques Appareils électroniques de bureau et de loisir (ordinateurs, imprimantes, scanners, téléphones, chaînes H-FI, tableurs, etc.).	Batteries Batteries de voiture.
Biodéchets compostables Déchets de cuisine crus, gazons, feuilles, branches. Ils sont à déposer à la compostière de Pomy les mercredis et samedis de 18:00 à 17:00 (période de mars à novembre).	Biodéchets méthanisables Déchets de cuisine crus ou cuits, déchets de jardin, fèves d'arbres et d'arbustes, tontes de gazon.	Bois Bois non traité et bois à problème (trahi avec des entailes de conservation).	Capsules Nespresso Uniquement les capsules en aluminium de la marque Nespresso.
Carton Tout type de carton non souillé (boîtes, carton ondulé, emballages en carton, papiers d'emballage, cartons à œufs, cages à fruits en carton, cartons de lessive propre).	Couches-culottes Protecteurs urinaires.	Déchets de jardin Déchets de jardin: gazons, feuilles, branches. Ils sont à déposer à la compostière de Pomy les mercredis et samedis de 18:00 à 17:00 (période de mars à novembre).	Déchets encombrants Déchets non brûlables de plus de 60 cm de côté (meubles, moquettes, matelas, bois impregné, tapis, etc.).
Déchets inertes Pierres, briques, vitres, miroirs, déchets de démolition, briques, béton concassé, terre, plâtre, gravats, plâtre, ciment. En petite quantité (maximum un ballon de 35 litres).	Déchets spéciaux Peintures, solvants, sprays aérosols, produits phyto-pharmaceutiques, produits chimiques, piles, médicaments, thermomètres ou mesure, etc.	Electroménager Petits électroménagers uniquement (machine à café, fer à repasser, outillage, four micro-onde, robots ménagers, puets, lampes, etc.).	Ferraille Objets avec plus de 50% de métal (Semmers, casseroles, outils, vélos, mobilier métallique).
Flocage Tout récipient en plastique vide muni d'un bouchon (bouteilles de lait, huiles, émulsifs, produits de nettoyage et de cosmétique, lessive, adhésifs, shampoing, etc.).	Frigo Réfrigérateurs, congélateurs.	Huiles minérales Huile pour moteur et engrenage, huile de vidange de voiture, huile hydraulique et machines à coudre.	Huiles végétales Huile pour la cuisine, huile de tréfiler, glycérine.
Médicaments Tout type de médicament, pilules, pastilles, suppositoires, etc.	Niobis Tubes néon linéaires.	Papier-carton Papiers et cartons mélangés non souillés.	Papier Journaux, enveloppes, correspondances, imprimés, magazines sans emballage plastique.
Peinture Tout type de peinture.	PET Bouteilles à boissons avec logo PET (polyéthylène téréphthalate) uniquement.	Piles Piles, petits accumulateurs non endommagés.	Preus Tout type de pneu de voiture.
Sacs toxés Déchets in-séparables bien recyclables pouvant entrer dans un sac, poids de 10 kg.	Textiles Vêtements propres, chaussures usagées (inclues par paire), serviettes, nappes, sacs, literie (draps, couverts, coussins) et ceintures.	Verre Étiquettes en verre, bouteilles à boissons, bocaux alimentaires, emballages de cosmétique, la verre bleu, rouge ou multicolore doit être jeté dans le conteneur de verre vert.	Verre plat Village simple, double ou triple, verre d'ameublement.

- Déchèterie
- Collecte porte à porte
- Point de collecte

- Retour au point de vente
- STRID*
- Non repris

Déchèterie pour les professionnels
Petits-Champs 2, 1400 Yverdon-les-Bains

Lundi - jeudi: 07:00 - 12:00 et 13:30 - 17:00
Vendredi: 07:00 - 12:00 et 13:00 - 17:00

*Avec autorisation de la commune

3

Ressources

128

Abonnés

75

Sujets traités

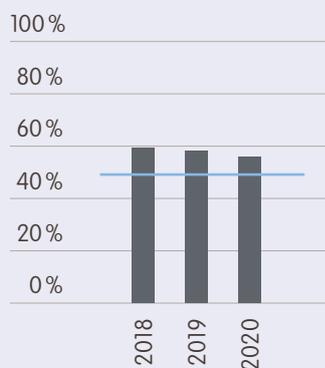
56%

Taux d'ouverture moyen

Lettre info-déchets

Une lettre d'informations est envoyée tous les mois en format électronique. Ce moyen de diffusion permet de tenir informés les communes du périmètre Nord vaudois ainsi que les actionnaires des actualités de l'entreprise et du domaine de la gestion des déchets.

MOYENNE ANNUELLE D'OUVERTURE DE LA LETTRE



■ OUVERTURES ■ OBJECTIF



Manifestations

Coup de balai

Le Coup de balai initialement prévu les 3 et 4 avril a malheureusement été annulé. Une centaine de communes en Suisse romande s'étaient inscrites à cette action de ramassage des déchets dans les espaces publics.

Journée technique

Cette année, la journée technique de STRID pour les communes devait se dérouler le jeudi 29 octobre 2020 à la salle du Battoir à Orges. Elle devait être suivie d'une assemblée générale extraordinaire avec pour thèmes l'avenir d'Ecomanif ainsi que les perspectives sur le marché de la matière et des déchets. Les mesures sanitaires contre la propagation de la COVID-19 n'ont malheureusement pas permis à ses deux événements d'avoir lieu.

Escape Room

En partenariat avec La Maison d'Ailleurs et l'Atelier Sémaphore, COSEDEC a développé une Escape room sur le thème de la sensibilisation aux déchets et ressources naturelles. Installée depuis le mois de mars au TriPôle, elle devait permettre à une équipe de 2 à 5 joueurs d'aborder certains enjeux environnementaux tout en essayant de s'extraire du jeu en une heure.

La période de mise à disposition de cet espace ludique a correspondu à la mise en place des mesures sanitaires pour lutter contre la pandémie. Il a donc fallu se résoudre à suspendre les inscriptions durant une grande partie du temps et, finalement, ce ne sont que quelques rares privilégiés qui ont pu la visiter dans le courant de l'été. Cette animation temporaire a été démontée en décembre 2020 pour être utilisée dans d'autres lieux.

3

Ressources

Campagnes de communication Responsables.ch

STRID participe activement à la campagne Responsables.ch réunissant les organes de gestion des déchets du canton de Vaud et la Direction Générale de l'environnement du canton. Cette campagne est coordonnée par COSEDEC.

Save Food

La campagne nationale «Save Food, Fight Waste» sur le gaspillage alimentaire lancée en début 2020 est soutenue à large échelle par différents offices fédéraux, cantons, villes et organisations. De nombreux conseils sont dispensés par des «Food Ninjas» sur la plateforme www.savefood.ch.

Dans ce cadre, Responsables.ch a mis en place en août 2020 plusieurs actions pour les communes vaudoises, notamment la mise à disposition d'un stand d'information comprenant des activités ludiques et des astuces pour tous les jours. Le matériel peut être animé par la commune ou un ambassadeur de la campagne. Ainsi, Responsables.ch encourage les Vaudois à réduire la quantité de déchets organiques produits dans leur ménage.

Avec l'annulation des manifestations dès le printemps, les occasions se sont faites rares d'intervenir dans les communes. Les stands restent à leur disposition dès que les conditions sanitaires le permettront.



Lunch Attitude

La nouvelle campagne de Responsible.ch sensibilise sur l'utilisation d'emballages jetables pour les repas à emporter en préconisant l'utilisation de sa propre box. La première action a été lancée par la ville de Nyon en automne 2020, où une quinzaine d'établissements (restaurants et take-away) partenaires accueillent dorénavant les contenants réutilisables à bras ouverts. Cette action est un moyen facile de réduire les emballages à usage unique et éviter le gaspillage. Elle s'étendra à travers le canton de Vaud en 2021.



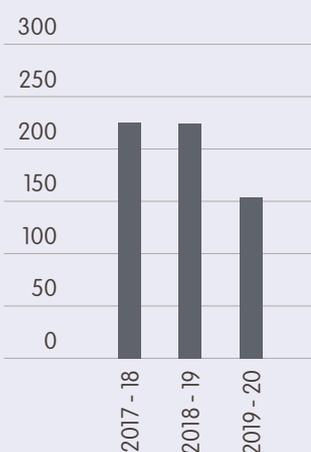


Sensibilisation scolaire

Durant l'année scolaire 2019-2020, COSEDEC devait effectuer 220 animations sur le périmètre du Nord vaudois. Au 13 mars 2020, l'équipe d'animation avait visité 138 classes. Le confinement du printemps a empêché la coopérative de faire les 67 animations restantes. Seules 15 classes ont accepté sa venue une fois les écoles réouvertes fin mai. Certains établissements scolaires ne souhaitaient pas la venue d'intervenants externes malgré la réouverture des écoles. Au total, ce sont 153 animations qui ont été effectuées.

L'objectif du nombre d'animations dans les classes du périmètre Nord vaudois est de 220 par année scolaire. Pour répondre à la demande, ce nombre peut varier vers le haut. COSEDEC s'efforce de réaliser au minimum le nombre d'animations demandées par an. En complément aux animations scolaires, la coopérative organise des visites de déchèteries pour les classes. Chaque année, quelques visites sont réalisées sur le site de la déchèterie intercommunale. En 2020, seulement trois d'entre elles ont pu avoir lieu.

ANIMATIONS SCOLAIRES



■ NOMBRE D'ANIMATIONS



3

Ressources

3

2

Gestion de la qualité / sécurité

Engagements environnementaux | STRID s'engage à :

- E1** Considérer le respect de l'environnement comme l'une de ses préoccupations principales notamment en faisant respecter et en respectant la législation environnementale.
- E2** Améliorer de façon continue sa performance environnementale en réduisant le plus possible les impacts environnementaux de ses activités.
- E3** Prendre les mesures nécessaires pour limiter toute forme de pollution.
- E4** Inciter ses partenaires et ses collaborateurs à préserver l'environnement et sa biodiversité.
- E5** Soutenir COSEDEC pour la sensibilisation à la préservation des ressources et la gestion des déchets.
- E6** Promouvoir le tri et la réduction des déchets auprès du grand public par des actions concrètes et de communication ciblées.
- E7** Assurer la transparence de chaque filière d'élimination ou de recyclage.
- E8** Préférer les technologies les plus respectueuses de l'environnement.

Engagements pour la sécurité | STRID s'engage à :

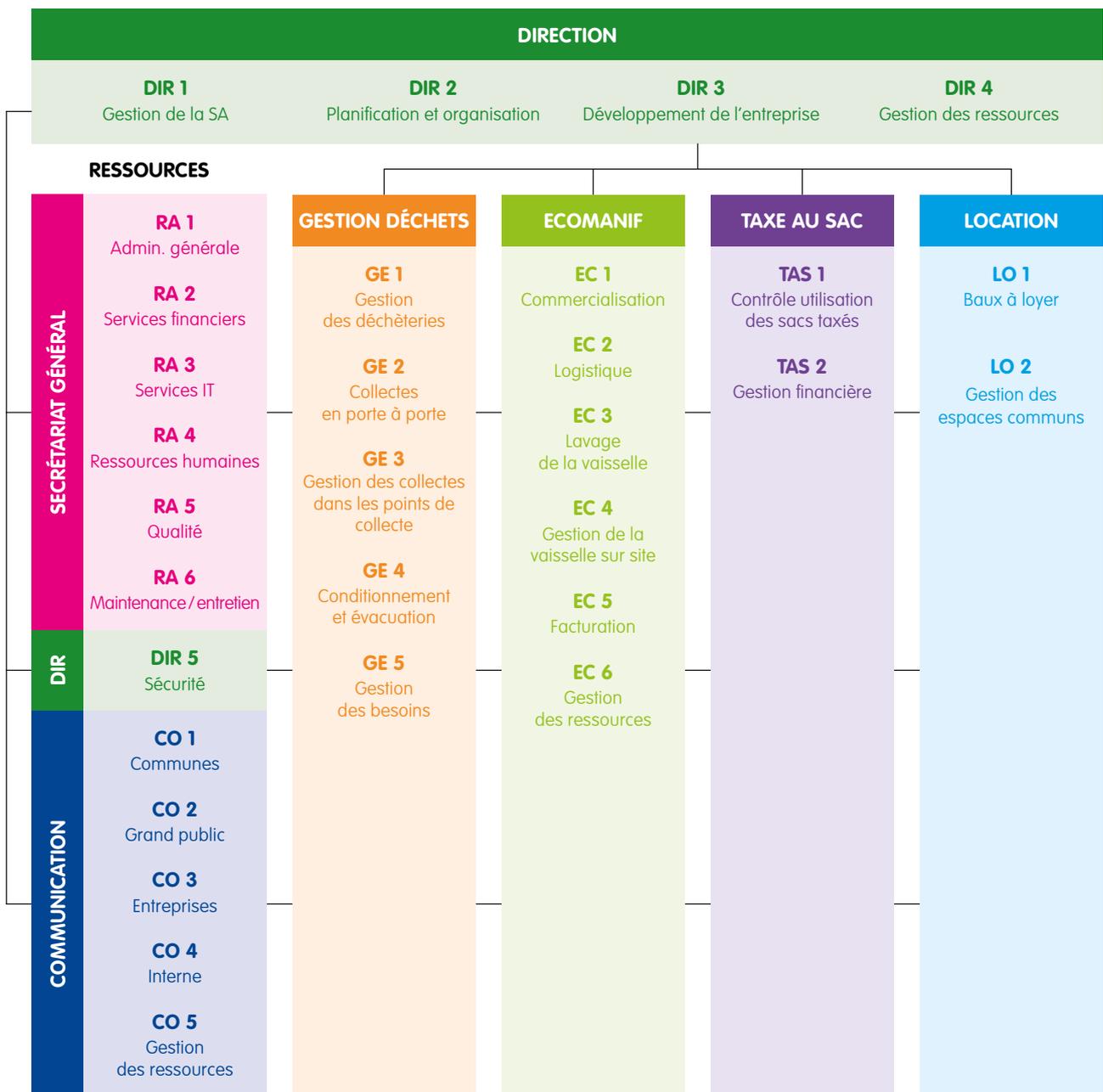
- S1** Réduire le plus possible les risques liés à ses activités.
- S2** Assurer que ses collaborateurs utilisent les équipements de protection individuels adaptés à leurs activités.
- S3** Assurer que les dispositifs de sécurité en place sont opérationnels et conformes aux exigences légales.
- S4** Assurer des conditions de sécurité optimales pour les usagers des déchèteries, les transporteurs et tout visiteur de ses installations.
- S5** Mettre en place des tests périodiques liés à la sécurité incendie.
- S6** Mettre en œuvre les bonnes pratiques MSST en matière de sécurité au travail applicables à ses activités.
- S7** Respecter les exigences légales en matière de sécurité et encourager ses clients et partenaires à faire de même.
- S8** Sensibiliser et motiver ses collaborateurs fixes comme temporaires en leur garantissant notamment une information pratique en matière de sécurité.

Engagements pour la qualité | STRID s'engage à :

- Q1** Répondre aux besoins de ses clients et de ses partenaires.
- Q2** Travailler dans un souci d'amélioration constante.
- Q3** Respecter des critères de qualité évolutifs.
- Q4** Offrir et contrôler en permanence la qualité de ses services et de ses prestations.
- Q5** Respecter les exigences légales et encourager ses clients et partenaires à faire de même.
- Q6** Établir un partenariat constructif avec les autorités communales, cantonales et fédérales.
- Q7** Collaborer avec les autres périmètres de gestion du canton.
- Q8** Assurer le rôle de centre régional d'information et de formation dans les domaines de prévention de la gestion et de la valorisation des déchets.
- Q9** Identifier et prendre en compte les nouvelles technologies relatives à la gestion des déchets.
- Q10** Sensibiliser et motiver ses collaborateurs en leur garantissant notamment une formation continue.



Organigramme des processus



3

Ressources

Les certifications de STRID

Les audits de surveillance des certifications permettent de vérifier le bon fonctionnement des différents processus. Lors de son audit de surveillance, ACOP n'a signalé aucune non-conformité. Pour STRID, ces certifications doivent refléter l'état d'esprit dans lequel évolue ses collaboratrices et collaborateurs qui œuvrent pour une amélioration continue des prestations dans le respect de l'humain, de l'environnement et de la qualité, conformément aux fondamentaux de la société.



Cette norme repose sur un certain nombre de principes de management de la qualité et aide, entre autres, à s'assurer que les clients obtiennent des produits et services uniformes et de bonne qualité.



La norme internationale ISO 14'001 vise à offrir la garantie que l'entreprise s'engage à réduire l'impact de ses activités sur l'environnement et met des moyens en œuvre pour atteindre ce but.



Cette certification demande le respect des critères sur la gouvernance, les ressources humaines, la santé et la sécurité au travail, l'environnement, le progrès et l'innovation et bien d'autres encore.



Actions d'amélioration continue

Processus	Mesures prises	Améliorations
QUALITÉ		
GE 1 - Gestion des déchèteries	Généralisation des cartes d'accès pour tous les clients réguliers, engagement d'un homme de place	Fluidité du trafic, diminution du temps de déchargement pour les clients, identification des clients
GE 2 - Collecte en porte à porte	Enquête de satisfaction des clients entreprises – 94% des clients sont satisfaits des prestations proposées	Offrir ce service pour d'autres type de matières (aluminium / fer blanc, sagex, PET, etc.)
RA 4 - Ressources humaines	Enregistrement des activités dans le système de gestion du temps de travail	Meilleure analyse des diverses activités pour affiner la comptabilité analytique
ENVIRONNEMENT		
GE 3 - Gestion des collectes dans les points de collecte	Rationalisation des collectes pour en diminuer l'impact environnemental	
SÉCURITÉ		
GE 1 - Gestion des déchèteries	Sécurité sur les portes de fosse	Sécurisation des clients lors du déchargement des déchets dans les portes de fosse, pour les systèmes de déchargement par basculement ou déchargement manuel
RA 5 - Ressources humaines	Formation premiers secours	Garantir les premiers secours en cas d'accident au sein de l'entreprise pour les membres du personnel et les visiteurs sur le site
RA 5 - Ressources humaines LO 2 - Gestion des espaces communs	Mise en place d'un défibrillateur automatisé externe (DAE)	Permettre une intervention rapide en cas de problème cardiaque pour le personnel et les usagers du TriPôle et de la déchèterie

3 Ressources





3 Maintenance

Bâtiments

Des travaux de nettoyage des façades du bâtiment administratif et de la halle de transfert côté centre de collecte ont été réalisés durant la période de confinement, mettant à profit le peu de fréquentation du centre de collecte par les entreprises.

Place de stockage pour les bennes

Dans le cadre de la sécurisation du transfert des textiles, la société TEXAID a mis en place un nouveau pont de chargement. Cette nouvelle installation a nécessité le déplacement de bennes de récupération. Une nouvelle place a été créée entre la halle de transfert et le bâtiment du TriPôle.

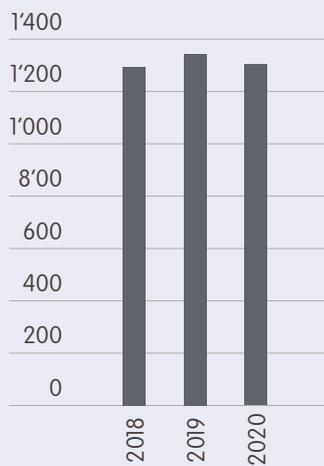


3 Ressources

Machines

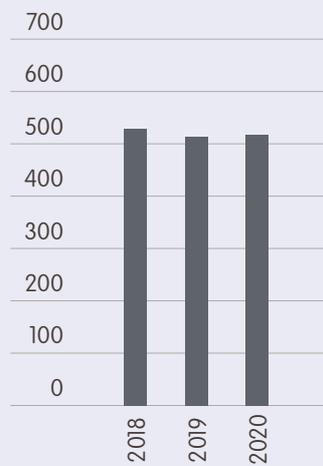


PELLETEUSE



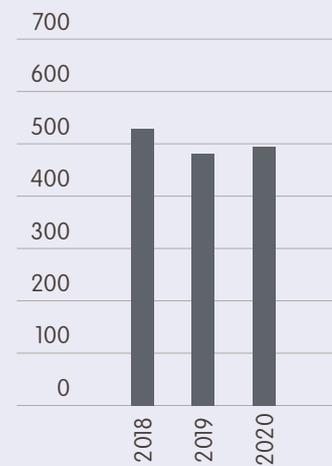
■ HEURES DE CHARGEMENT

CHARGEUSE



■ HEURES DE CHARGEMENT

ÉLÉVATEUR



■ HEURES DE CHARGEMENT



Véhicules

Malgré une légère hausse des tonnages transportés lors des désapprovisionnement des déchèteries, la nouvelle organisation avec l'engagement d'un aide-chauffeur a permis de diminuer les appels aux prestataires externes pour effectuer les vidanges de déchèteries.



NOMBRE DE TRANSPORTS DÉSAPPROVISIONNEMENT DE DÉCHÈTERIES



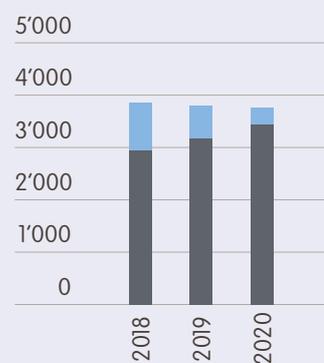
■ STRID ■ PRESTATAIRE EXTERNE

TONNAGES TRANSPORTÉS



■ CAMIONNETTE ET PRESTATAIRES

DISTANCE PARCOURUE DÉSAPPROVISIONNEMENT DE DÉCHÈTERIES (KM)



■ STRID ■ PRESTATAIRE EXTERNE

4

Gestion des déchets

4

1 Faits marquants

Mars

Mise en place d'un plan de sécurité sur la déchèterie intercommunale et sur le centre de collecte suite aux mesures sanitaires prises par le Conseil Fédéral pour faire face à la pandémie. Le personnel, dont les activités sont compatibles, est mis en télétravail. Le centre de collecte ainsi que la déchèterie sont maintenus ouverts en respectant le plan de sécurité.



Avril

Recommandations de la confédération en période de pandémie sur la collecte et la gestion des déchets :

- L'élimination des déchets doit être maintenue
- Le ramassage des ordures ménagères et des déchets verts doit être garanti
- Les ménages continuent de trier leurs déchets, à l'exception des ménages en quarantaine, qui continuent de trier leurs déchets et les conservent, si possible, jusqu'à la fin de la quarantaine
- Les déchèteries doivent rester ouvertes avec un contrôle d'accès au compte-gouttes pour éviter des rassemblements de plus de 5 personnes, y compris le personnel de la déchèterie

Juin

Comme ce fut le cas pour plusieurs matières premières secondaires durant cette année, le marché du recyclage du plastique a été mis à mal de manière brutale avec une chute sévère des prix des matières depuis la mi-mars. Compte tenu de cette situation exceptionnelle, les conditions doivent être revues. D'une reprise gratuite, le prix de reprise s'envole à CHF 120.- / tonne.

Août

Mise à disposition d'un nouveau formulaire pour la commande du désapprovisionnement des déchèteries. Ce formulaire à disposition sur le site internet doit permettre une meilleure transmission des informations et diminuer les risques d'erreurs.

Novembre

Mise en place d'une campagne pour améliorer la collecte des sources lumineuses. De nouveaux contenants accompagnés d'une nouvelle signalétique sont mis à disposition des communes.





4² Collectes

Janvier

Remplacement des camions IES par des BOM traditionnels. Livraison de l'ensemble des collectes porte à porte d'ordures ménagères et de DIB à la station de compactage sur le site de la Poissine.

3^e trimestre

L'entreprise Cand-Landi SA rompt son contrat de collecte des déchets dans les communes du périmètre Nord vaudois pour des raisons économiques. Mise à l'étude et publication d'un nouvel appel d'offres en marché public pour le mandat de collecte en remplacement de l'entreprise Cand-Landi. Suite à la procédure, adjudication du mandat à l'entreprise Henry Transports SA.

4^e trimestre

Préparation de la transition entre l'ancien et le nouveau prestataire de collecte pour le 1^{er} janvier 2021.



© Michel Duperrex - La Région

4

Gestion des déchets

Collectes porte à porte

Les tonnages qui transitent dans les différentes gares du Nord vaudois ont considérablement évolué en 2020. La mise en place de la station de compactage sur le site de la Poissine a permis d'augmenter la quantité de déchets incinérables transportés par le train vers TRIDEL. Inversement, les quantités chargées en gare d'Yverdon-les-Bains sont en forte diminution. Dans le cadre des mesures de sécurité mises en place pour éviter la propagation de la COVID-19, le service des travaux et de l'environnement (STE) de la ville d'Yverdon-les-Bains a effectué ses collectes avec des camions traditionnels (BOM), avec livraison à la station de compactage de la Poissine pour le transfert route/rail. Cette modification de collecte a également contribué aux transferts des tonnages de la gare d'Yverdon-les-Bains vers la zone industrielle de la Poissine.

TRANSFERT ROUTE / RAIL			
Répartition entre les gares de chargement	2018	2019	2020
Yverdon-les-Bains	6'692	6'120	3'895
Chavornay	1'261	0	0
Poissine	187	323	10'524

COLLECTE PORTE À PORTE D'INCINÉRABLES (T)



Ordures ménagères et DIB

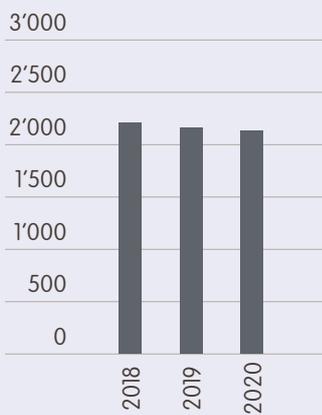
Les effets de la pandémie sont visibles sur les quantités de déchets incinérables collectés. Les quantités collectées dans les entreprises sont en diminution, ce qui correspond à la diminution de l'activité économique. Ces quantités sont en augmentation pour les ménages suite au confinement et au télétravail.

l'année précédente. La diminution de production de déchets dans les entreprises a été compensée par l'augmentation de la production de déchets dans les ménages (voir ci-dessus).

La quantité globale est en augmentation de 84 tonnes par rapport à



COLLECTE PORTE À PORTE DE PAPIER-CARTON (T)



■ QUANTITÉS DE PAPIER-CARTON



Papier-carton

La légère baisse enregistrée en 2019 se poursuit en 2020 malgré l'augmentation du commerce en ligne.

Malheureusement, la présence de déchets non conformes est en augmentation, ce qui oblige bien souvent un déclasserement de la matière.

Durant l'année, des campagnes ont été effectuées pour augmenter la conteneurisation du papier-carton. Cette opération permet de faciliter la

tâche du personnel de collecte. Elle permet également de limiter la détérioration et la dispersion dans la nature du papier-carton en fonction des conditions météorologiques.

COLLECTE PORTE À PORTE DE BIODÉCHETS (T)



■ QUANTITÉS DE BIODÉCHETS



Biodéchets

Il est réjouissant de constater l'augmentation des collectes des biodéchets. Les déchets de cuisine ainsi collectés sortent des sacs d'ordures ménagères dans lesquels cette matière est encore trop présente. Il est préférable que ces biodéchets soient valorisés en énergie (méthanisation) et en amendement organique pour l'agriculture au lieu d'alimenter les fours des usines de valorisation thermiques des déchets (UVTD).

Ces augmentations sont également à mettre en lien avec le confinement. Les quantités collectées durant cette période sont en forte augmentation par rapport à la même période en 2019 (mars + 20 %, avril + 25 % et mai + 15%).

4

Gestion des déchets

Désapprovisionnement des déchèteries

La demande est croissante pour la mise en place de conteneurs aériens, notamment pour les filières alu/fer blanc, flaconnage et verre. Les équipements sont également proposés avec contrôle des niveaux par sondes pour les conteneurs de type Multipack. Ces contrôles effectués à distance permettent de rationaliser les tournées de vidange et d'optimiser les transports afin d'en réduire l'impact environnemental. Ce système permet également de libérer la contrainte des contrôles visuels par le personnel de la commune.

VIDANGES DE CONTENEURS AÉRIENS



VIDANGES DE BENNES



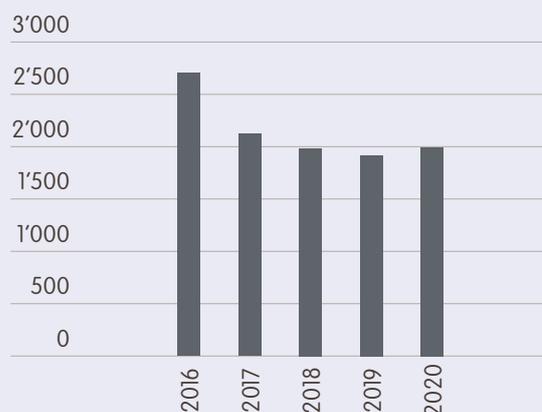


4³ Gestion des déchèteries

Faits marquants

Maintien des activités de la déchèterie durant la période de confinement en limitant le nombre de personnes présentes sur la plateforme à cinq. En conséquence, de longues files d'attente se sont formées devant la déchèterie, provoquant des attentes de plus de 40 minutes pour les usagers. Durant cette période, les habitants ont, apparemment, profité de faire les nettoyages de printemps.

EVOLUTION DES TONNAGES GLOBAUX COLLECTÉS



© Michel Duperrex - La Région

4

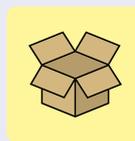
Gestion des déchets

Déchèterie intercommunale

QUANTITÉS COLLECTÉES À LA DÉCHÈTERIE INTERCOMMUNALE



29 tonnes



197 tonnes



247 tonnes



138 tonnes



3 tonnes



Non connu



383 tonnes



116 tonnes



16 tonnes



7 tonnes



3 tonnes



Non connu



16 tonnes



93 tonnes



7 tonnes



329 tonnes



27 tonnes



390 pièces



143 tonnes



155 tonnes



10 tonnes



14 tonnes



5 tonnes



60 tonnes

Total : 1'998 tonnes

RÉPARTITION DES PASSAGES



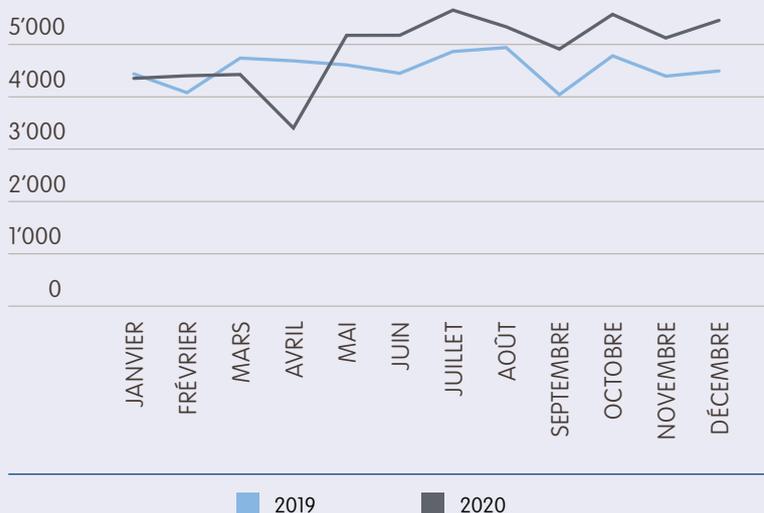
YVERDON-LES-BAINS 56'787
 TREYCOVAGNES 2'229



Le traditionnel nettoyage du site et l'entretien des contenants de la déchèterie intercommunale ont eu lieu le jeudi 3 septembre. La plateforme a été fermée aux visiteurs toute la journée.



NOMBRE DE PASSAGES



Mesures sanitaires

Les mesures prises dans le cadre de la pandémie ont été les suivantes :

- Dès le 16 mars, le nombre de véhicules sur la plateforme de la déchèterie est limité à 5 afin d'assurer la distanciation sociale des usagers et des collaborateurs.
- Dès le 1^{er} avril, fermeture de la déchèterie le samedi et limitation du nombre de véhicules à 3 sur la plateforme, avec une seule personne autorisée à sortir du véhicule. Interdiction formelle d'accéder à la plateforme à pied.
- Dès le 1^{er} mai, aménagement de places de stationnement avec un marquage au sol pour garantir la distanciation sociale des usagers et suppression de la limite à 3 véhicules pour en accepter à nouveau 5.
- Dès le 24 juin, la limitation du nombre de véhicules en simultané sur la plateforme repasse à 10.
- Dès le 17 septembre, le port du masque est obligatoire.

D'avril à juillet, la quantité des encombrants collectés a été en forte augmentation, suite à l'arrêt temporaire de la collecte à domicile par le service des travaux et de l'environnement de la ville d'Yverdon-les-Bains.

4

Gestion des déchets

Centre de collecte

Une nouvelle signalétique a été mise en place sur le site du centre de collecte. La numérotation des différentes zones de dépôt des déchets a été renouvelée afin d'être plus cohérente. Un plan situé près de la balance présente l'emplacement de chaque filière dans le centre de collecte.



Un autre, comprenant tout le site de STRID et présentant l'emplacement de chaque bâtiment, service ou zone de stockage, est disponible à l'entrée de la réception.



4⁴ Conditionnement des déchets

DESTINATION DES DÉCHETS		
Bois	Biodéchets	Verre
 <small>USINE DE VALORISATION THERMIQUE ET ÉLECTRIQUE DE DÉCHETS</small>		
	Inertes	Papier
		
	Ferraille	Papier-carton
	Ferrailleurs locaux	
		VATRI

5

Ecomanif

5

1

Faits marquants

2020 aura été ressentie comme une année des extrêmes. L'année a débuté sur les chapeaux de roues avec de magnifiques prévisions et d'excellents résultats. À la fin février, le chiffre d'affaires était déjà supérieur à celui de fin mai 2019, grâce notamment à la participation d'Ecomanif aux JOJ2020.

Ecomanif était en passe également de passer sur les grands festivals au tout réutilisable, assiettes et couverts compris, que ce soit avec Festi'neuch ou le Paléo Festival. Tout cela laissait augurer des résultats annuels jamais atteints.

Malheureusement, la pandémie a tout remis en question. Les annulations sont alors devenues le pain quotidien d'Ecomanif. Les mois estivaux laissaient entrevoir peu à peu une reprise, mais finalement la pandémie a eu raison de toutes les manifestations, y compris celles de fin d'année.

C'est dans cette situation incertaine qu'une restructuration a été nécessaire, débouchant sur le licenciement de plusieurs collaborateurs. Une équipe de quatre personnes a été conservée dans le but de maintenir l'ensemble des compétences. Toute l'année a été basée sur la diminution des charges en termes de personnel (y compris auxiliaires de laverie) et de réassort de stock.



JOJ2020

Ecomanif est très fière d'avoir pu, en janvier dernier, être le fournisseur de la vaisselle réutilisable pour l'ensemble des sites sportifs de Lausanne2020, y compris à St-Moritz dans les Grisons ou aux Tuffes, en France voisine. Ce n'est pas moins de 346'000 pièces qui ont été livrées sur les différents sites, pour un nombre final de 240'000 pièces utilisées. Cet événement a demandé une forte implication des collaborateurs dès le mois de décembre 2019 afin de planifier les transports, tout en essayant de les limiter, ainsi que pour la planification des lavages. Au final, c'est avec une grande satisfaction qu'Ecomanif a reçu les remerciements pour son professionnalisme de la part des organisateurs.



5² Projets

Projet ERP et traçabilité

Au fil des années, après les très fortes augmentations des volumes traités, plusieurs processus étaient devenus inadéquats et ne répondaient plus aux exigences qualité. Les méthodes mises en place au début de l'activité étaient devenues artisanales et ne pouvaient plus être appliquées avec la croissance d'Ecomanif.

D'importants problèmes de traçabilité, mais également des contraintes administratives lourdes, ont amené Ecomanif à développer une application web interne synchronisée avec son ERP.

Dorénavant, chaque caisse de vaisselle est identifiée individuellement par un code-barre. Ce système permet de simplifier les procédures de décompte et de facturation, garantissant ainsi une meilleure qualité dans la transmission des données et une diminution des risques d'erreur.

La mise en place de ce nouveau processus a permis la simplification de la tarification, en créant un prix unique à la caisse incluant la location, le lavage de la vaisselle ainsi que de la caisse.



Contrats et conditions générales de vente et d'utilisation (CGV et CGU)

Ecomanif a défini de nouveaux contrats de prestation qu'elle a pu soumettre à ses clients fidèles. Ces contrats permettent de pérenniser le partenariat établi depuis de longues dates avec ses clients et, au passage, de les remercier de la confiance faite à Ecomanif depuis ses débuts.

Cette période a permis de remettre à jour les conditions de vente et d'utilisation de l'Ecovaisselle® qui n'avaient jamais été retravaillées depuis les débuts de l'activité et étaient devenues obsolètes en fonction de l'évolution des prestations. Ces nouvelles conditions générales d'utilisation (CGU) et conditions générales de vente (CGV) sont désormais en ligne sur le site www.ecomanif.ch.

5

Ecomanif

Projet entreprises

Les entreprises, ou plutôt les fontaines à eau et les machines à café dans les entreprises, sont de grandes consommatrices de vaisselle jetable. L'Ecovaisselle® réutilisable est la solution idéale pour la remplacer. Le potentiel de développement de ce secteur reste important.

Ce concept a été présenté, au cours de l'année, à plusieurs entreprises en Suisse romande. L'entreprise Bobst Mex SA a été séduite par l'idée, elle a fait confiance au service d'Ecomanif et a équipé toutes ses fontaines à eau

d'Ecovaisselle®. Grâce à l'utilisation de gobelets réutilisables à la place de gobelets à usage unique, la société Bobst économise environ 4'200 kg CO₂ équivalent/an, ce qui correspond à l'équivalent de 19'000 km en voiture de tourisme.

D'autres grandes sociétés ont répondu positivement et sont prêtes à débiter une phase test dès que la situation sanitaire le permettra.





Projet KIT sur les zones de détente

Ecomanif a tenté de se réinventer tout au long de l'année et a cherché des solutions pour remplacer, partout où cela était possible, la vaisselle jetable par de l'Ecovaisselle® réutilisable. La situation sanitaire laissait présager que les seuls loisirs en plein air possibles seraient les barbecues et pique-niques dans des lieux de détente, tels que les plages publiques. Dans ces endroits, les poubelles débordent très rapidement et rendent ces sites moins attractifs. Ces nettoyages demandent d'importants investissements en termes de personnel et de coûts pour les communes.

Pour faire face à cette problématique, il a semblé judicieux de développer un KIT ecovaisselle® pour 10 personnes qui correspond mieux aux besoins de petits groupes.

De nombreuses communes ont été contactées pour leur soumettre ce concept. Deux d'entre elles, Yverdon-les-Bains et Mies, ont répondu présent pour le tester. Les réactions recueillies montrent que cela répond à un besoin, les usagers ont apprécié de pouvoir utiliser une alternative à la vaisselle jetable. Fort de ce constat, Ecomanif va poursuivre ses investigations pour améliorer le système et le rendre plus accessible à tous.



5

Ecomanif

5³ Statistiques et résultats 2020

Location de KIT ecovaisselle®

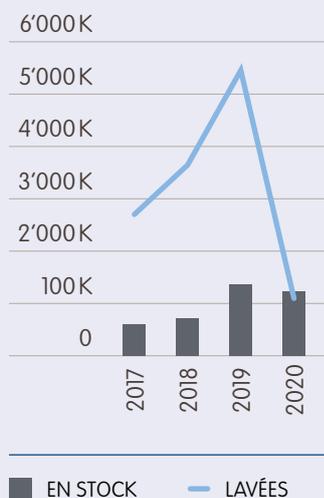
Les différents KIT ecovaisselle® ont permis de faire fonctionner la laverie durant tout l'été, au minimum un jour par semaine, et maintenir un fonctionnement régulier.

Le KIT ecovaisselle® est un groupe de produits phares d'Ecomanif. Des améliorations continues y sont apportées pour garantir leur accessibilité et augmenter leur diversification afin de répondre aux attentes des clients.

NOMBRE DE KITS LOUÉS



NOMBRE DE PIÈCES



Vaisselle réutilisable

Lavages

1'263'559 pièces lavées en 2020, soit une baisse de 77%. Il faut remonter aux chiffres de 2013-2014 pour retrouver de telles quantités.

Stock

De nombreux réassorts de stock ont pu être bloqués début 2020. Par conséquent, le nombre de pièces en stock (tout article confondu) est de 1'211'430 pièces, soit quelques dizaines de milliers de pièces de moins qu'en 2019, ce qui correspond aux pertes de matériel sur les manifestations.



5⁴ Objectifs et perspectives

Malgré cette situation sanitaire difficile, Ecomanif garde le cap et reste optimiste pour la suite. L'objectif prioritaire est d'être parfaitement prêt dès que la reprise d'activités sera là. Les grands événements sont encore en attente de l'évolution de la situation sanitaire, mais tous sont convaincus par l'utilisation de l'Ecovaisselle® réutilisable.

Autonomisation

La stratégie de développement de l'activité d'Ecomanif passe par son autonomisation, selon les conclusions de la revue stratégique du Conseil d'administration. Ce processus, débuté fin 2019, se développe dans le contexte particulier de la pandémie et la mise au ralenti de toutes les activités commerciales. Cette situation permet une meilleure approche et

une mise en perspective réjouissante du développement de cette activité.

Les décisions d'interdiction de la vaisselle jetable dans plusieurs cantons ou communes laissent présager une forte croissance de la demande. Afin de pouvoir y répondre, Ecomanif doit se renforcer. Cette perspective reste motivante pour son personnel.



Les communes font de plus en plus l'acquisition de vaisselle pour la mettre à disposition des manifestations sur leur territoire .

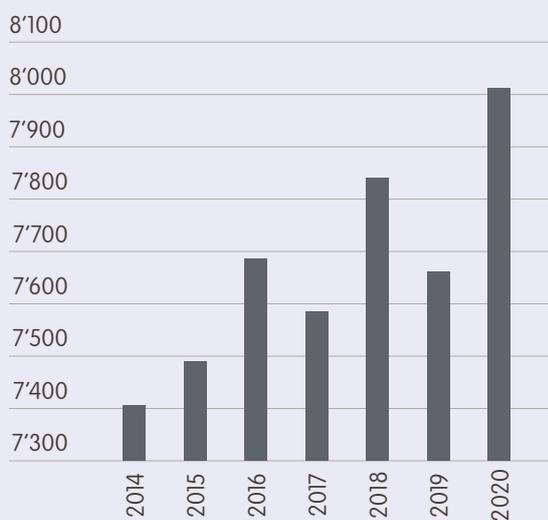
6 Taxe au sac régionale

6¹ Gestion financière

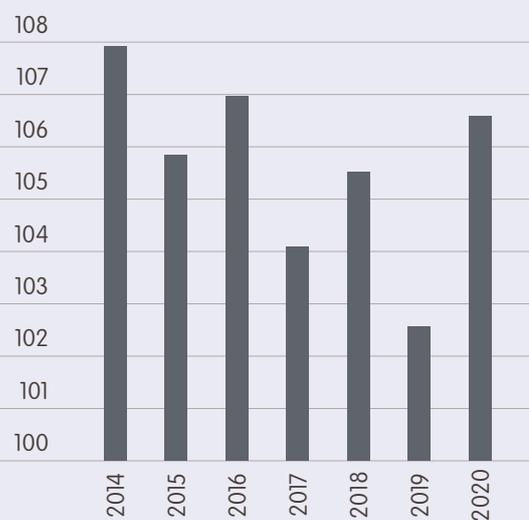
L'année 2020 a été marquée par une forte augmentation des tonnages de déchets en sac taxé. Cette augmentation se remarque également sur la quantité de déchets produite par habitant et par an. Le confinement, le télétravail, les changements d'habitude (repas à domicile) sont des éléments qui expliquent cette situation.

La vente de sacs a bien évidemment suivi cette tendance. Le niveau des revenus de la taxe au sac aux communes permet de couvrir les frais de collecte, transport et traitement des déchets contenus dans les sacs. Le système répond donc pleinement à ses objectifs.

QUANTITÉ DES DÉCHETS : TONNAGE TOTAL



QUANTITÉ DES DÉCHETS : KG / HABITANT





6² Contrôle des sacs taxés

STRID a appliqué le protocole de contrôle des fraudes établi par le système harmonisé de la taxe au sac. C'est dans le cadre des contrôles croisés que le périmètre VALORSA a contrôlé 11 communes du périmètre Nord vaudois et STRID a contrôlé 21 communes du périmètre centre et ouest.

Sur les 11 communes contrôlées dans le périmètre, 10 respectent le taux minimum de 5% et une commune est au-dessus. C'est la deuxième année consécutive que le taux de fraude est dépassé dans cette commune. La commission financière de la taxe au sac a donc décidé de la pénaliser selon les règles de la convention et d'y réaliser des contrôles réguliers ces prochaines années.

Dans les dix autres communes contrôlées, trois n'ont présenté aucun sac non conforme et pour les sept autres, le taux de fraude était inférieur à 2%. Cette tendance est constante depuis plusieurs années.

Comme on peut le constater sur le graphique, le taux de fraude globale est toujours inférieur au seuil de tolérance fixé par le système harmonisé, que ce soit au niveau de la moyenne arithmétique ou pondérée.

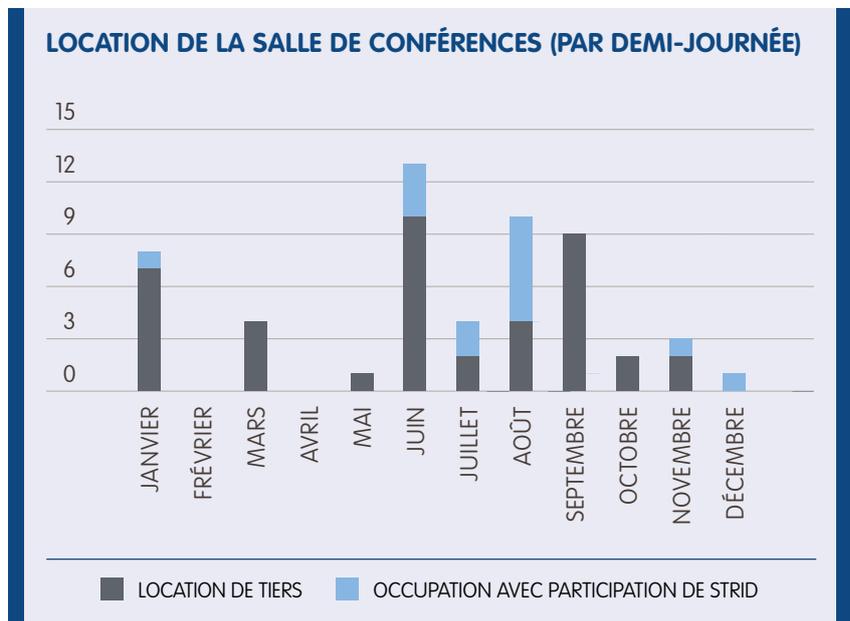
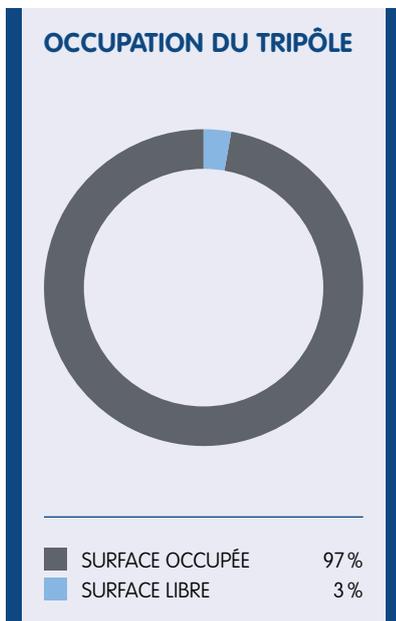


* Taux calculé sur la base du tonnage total de déchets non conformes / tonnage total collectés dans toutes les communes

** Moyenne du taux pondéré de chaque commune

7 TriPôle

7¹ Etat des locations



Domiciliations

Un nouvel espace de coworking avec cinq places de travail a été mis en location dans le courant de l'année. Fin décembre, les cinq places étaient occupées, ce qui démontre l'intérêt pour ce type d'espace. Le nombre total de collaborateurs fixes (indépendamment de leur taux d'activité) engagés au TriPôle par nos partenaires (Eco-manif inclus) est de 75 personnes au 31 décembre 2020.

Bureau d'ingénieurs spécialisé dans la gestion des déchets

Bureau d'étude et vente de systèmes de collecte - antenne romande



Locataires du TriPôle



Protection des personnes et des biens, surveillance de chantiers et ecopoints



Sensibilisation et prévention à la gestion des déchets et préservation des ressources



Commercialisation de mobiliers urbains pour la gestion des déchets (poubelle requin)



Laverie pour vaisselle réutilisable fonctionnant à l'énergie produite par la centrale photovoltaïque



pro maison

Vente de matériel de construction de seconde main



Réinsertion professionnelle - démontage d'appareils électroniques et informatiques



Commercialisation de divers types de containers pour la collecte des déchets et matières recyclables



Fournisseur de solutions de main-d'œuvre efficaces et innovantes, réunissant les meilleurs talents



pro travail

Réinsertion professionnelle - active dans le recyclage des matériaux et le nettoyage du mobilier urbain



Gestion de la collecte des textiles - antenne romande



Experts indépendants offrant des prestations stratégiques, techniques, créatives et administratives aux PME

8

Centrale photovoltaïque

8

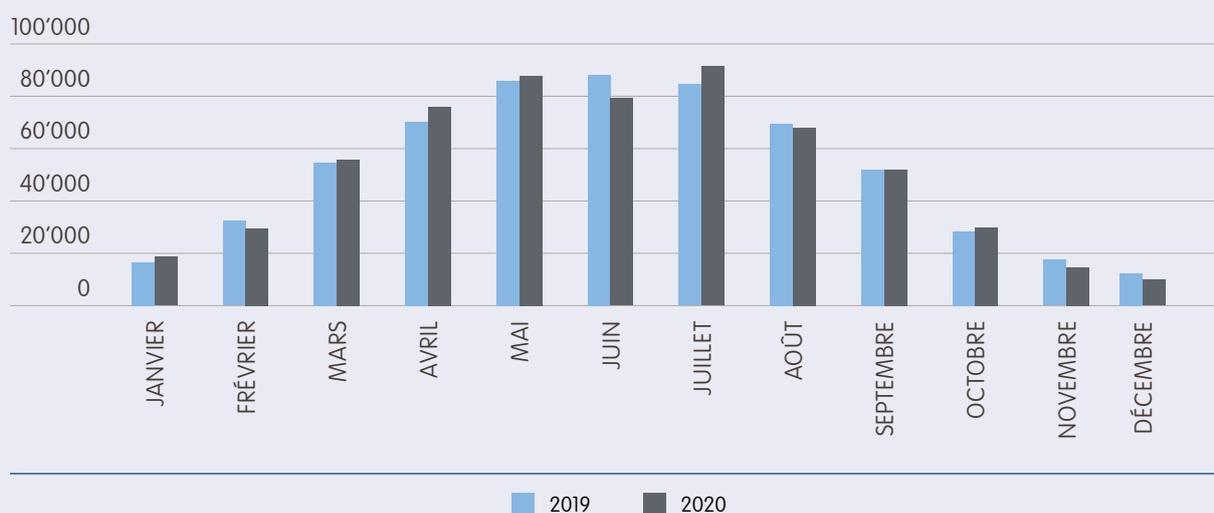
1

Production solaire

Un avenant à la convention qui lie STRID au service des énergies d'Yverdon-les-Bains a été signé en cours d'année. Cet avenant précise les tarifs de l'électricité qui sera injecté dans le réseau du SEY. Ce tarif prend en considération la subvention reçue de PRONOVO pour cette installation en 2019.

Profitant du changement de réglementation, les démarches ont été entreprises avec Romande Energie pour mettre en place une Communauté d'autoconsommation pour les occupants du TriPôle, qui permettra de leur offrir de l'électricité photovoltaïque produite localement en toiture. Cela permettra d'en faire un bâtiment neutre en CO², ce qui répond parfaitement à sa vocation première.

PRODUCTION ÉLECTRIQUE MENSUELLE ISSUE DES PANNEAUX (KW/H)





9

Boucllement au 31.12.20

STRID SA, Yverdon-les-Bains

Bilan

Actifs	31.12.2020 - CHF	31.12.2019 - CHF	Delta - CHF
Actif circulant	4'559'616.63	4'364'438.59	195'178.04
Trésorerie	558'699.89	956'805.12	-398'105.23
Caisse	8'509.30	4'570.85	3'938.45
Banque et PostFinance	550'190.59	952'234.27	-402'043.68
Créances résultant de la vente de biens/prestations de services	3'321'249.06	3'003'317.16	317'931.90
Envers des tiers	820'028.84	1'002'444.37	-182'415.53
Envers des actionnaires et des proches	2'647'906.72	2'147'559.29	500'347.43
Correction de valeur sur créances ou du croire	-146'686.50	-146'686.50	0.00
Autres créances à court terme	113'646.90	27'603.10	86'043.80
Créances résultant de la TVA	0.00	231.37	-231.37
Créances à court terme des assurances sociales	113'646.90	4'280.05	109'366.85
Compte courant Ecomanif & Molotov SA, société proche	154'449.96	163'091.68	-8'641.72
Correction de la valeur des autres créances	-154'449.96	-140'000.00	-14'449.96
Stocks	24'172.57	15'779.17	8'393.40
Stock matériel déchèterie	24'172.57	15'779.17	8'393.40
Actif de régularisation	541'848.21	360'934.04	180'914.17
Charges constatées d'avance	204'441.01	14'584.94	189'856.07
Produits à recevoir	337'407.20	346'349.10	-8'941.90
Actif immobilisé	14'691'714.95	15'056'706.26	-364'991.31
Immobilisations financières	1'760'001.00	1'760'001.00	0.00
Titres VADEC	200'000.00	200'000.00	0.00
Titres TRIDEL	1'540'000.00	1'540'000.00	0.00
Titres COSEDEC	20'000.00	20'000.00	0.00
Participation Ecomanif & Molotov SA	1.00	50'000.00	-49'999.00
Correction valeur participation Ecomanif & Molotov SA	0.00	-49'999.00	49'999.00
Immobilisations corporelles meubles	934'915.32	1'014'276.16	-79'360.84
Immobilisations corporelles immeubles	11'747'238.37	12'076'586.49	-329'348.12
Immobilisations incorporelles	249'560.26	205'842.61	43'717.65
Total des actifs	19'251'331.58	19'421'144.85	-169'813.27

STRID SA, Yverdon-les-Bains

Bilan

Passifs	31.12.2020 - CHF	31.12.2019 - CHF	Delta - CHF
Capitaux étrangers	11'750'321.72	11'949'589.25	-199'267.53
CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME	5'611'073.84	5'331'379.95	279'693.89
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	4'107'917.26	3'618'918.65	488'998.61
Envers des tiers	1'505'155.06	1'482'858.77	22'296.29
Envers des actionnaires et des proches	2'602'762.20	2'136'059.88	466'702.32
Dettes à court terme portant intérêts	900'000.00	900'000.00	0.00
BCV - construction -int. 2.7% - éch. 2021 (part à court terme)	200'000.00	200'000.00	0.00
BCV - construction -int. 1.95% - éch. 2023 (part à court terme)	200'000.00	200'000.00	0.00
Prêt Vadec (société actionnaire)	500'000.00	500'000.00	0.00
Autres dettes à court terme	13'015.33	283'933.06	-270'917.73
Dettes résultant de la TVA	8'785.03	195'802.56	-187'017.53
Autres dettes à court terme relatives aux charges salariales	4'230.30	88'130.50	-83'900.20
Passifs de régularisation	590'141.25	528'528.24	61'613.01
Produits constatés d'avance	4'331.02	120.00	4'211.02
Charges à payer	585'810.23	528'408.24	57'401.99
CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME	6'139'247.88	6'618'209.30	-478'961.42
Dettes à long terme portant intérêts	4'550'000.00	4'950'000.00	-400'000.00
BCV - construction -int. 2.7% - éch. 2021	1'850'000.00	2'050'000.00	-200'000.00
BCV - construction -int. 1.95% - éch. 2023	2'700'000.00	2'900'000.00	-200'000.00
Provisions	525'268.38	496'659.80	28'608.58
Provision pour traitement de déchets	200'000.00	200'000.00	0.00
Provision « Régulation Info-déchets »	28'025.49	11'233.09	16'792.40
Provision « Régulation taxe au sac »	281'013.46	266'484.76	14'528.70
Provision déchèterie / ressourcerie	3'837.76	6'550.28	-2'712.52
Provision recherche et développement	12'391.67	12'391.67	0.00
Subventions	1'063'979.50	1'171'549.50	-107'570.00
Subventions déchèterie	528'000.00	589'000.00	-61'000.00
Subvention halle de transfert	192'000.00	214'000.00	-22'000.00
Subvention centrale photovoltaïque	343'979.50	368'549.50	-24'570.00
Capitaux propres	7'501'009.86	7'471'555.60	29'454.26
Capital-actions	7'000'000.00	7'000'000.00	0.00
Réserve légale issue du bénéfice	35'830.00	35'830.00	0.00
Réserve légale issue du bénéfice	35'830.00	35'830.00	0.00
Bénéfice ou perte résultant du bilan	577'879.86	549'125.60	28'754.26
Bénéfice reporté	549'125.60	580'306.07	-31'180.47
Résultat de l'exercice	28'754.26	-31'180.47	59'934.73
Propres parts du capital	-112'700.00	-113'400.00	700.00
Total des passifs	19'251'331.58	19'421'144.85	-169'813.27

9

Boucllement au 31.12.20

STRID SA, Yverdon-les-Bains

Comptes de résultat - activité 1: Gestion des déchets

Produits		2020 - CHF	2019 - CHF	Budget 2020 - CHF
1	3 - Produits nets des ventes de biens et de prestations de services	10'468'358.12	9'897'439.89	9'089'250.00
	Déchets incinérables	6'088'688.07	5'767'796.10	5'500'200.00
	Déchets recyclables	3'999'084.65	3'707'380.13	3'148'400.00
	Prestations déchets	404'459.94	389'269.05	412'200.00
	Déduction sur chiffre d'affaires	-30'023.45	-6'079.55	0.00
	Dissolution de correction de valeur sur créances STRID	0.00	30'000.00	0.00
	Recette diverses	6'148.91	9'074.16	28'450.00
Charges		2020 - CHF	2019 - CHF	Budget 2020 - CHF
	4 - Charges directes	8'175'470.12	7'536'728.34	7'009'400.00
	Traitement et transports déchets incinérables	5'063'756.12	4'623'701.60	4'610'200.00
	Traitement et transports déchets recyclables	2'852'765.74	2'641'218.68	2'094'300.00
	Prestations déchets	258'948.26	271'808.06	304'900.00
	5 - Charges salariales	1'275'311.84	1'284'023.55	1'269'833.00
	6 - Autres charges	368'531.32	366'076.90	339'170.00
	Bâtiments	78'378.95	69'651.74	63'600.00
	Installations fixes	80'430.02	82'864.67	98'550.00
	Véhicules	29'245.61	26'298.84	24'850.00
	Assurances choses-taxe et autorisations	12'897.87	11'951.86	18'040.00
	Energie	20'427.16	19'863.62	16'000.00
	Charges administratives et informatiques	129'294.71	132'914.71	106'630.00
	Charges de communication et publicité	0.00	0.00	0.00
	Autres charges d'exploitation	17'857.00	22'531.46	11'500.00
	EBITDA	649'044.84	710'611.10	470'847.00
	Amortissements	392'925.37	457'016.94	437'448.99
	Amortissement subvention	-22'000.00	-22'000.00	-22'000.00
	Charges financières	22'207.02	26'848.16	17'444.00
	Résultat avant réserves	255'912.45	248'746.00	37'954.01
	Variation de réserve communication	-80'000.00	-100'000.00	0.00
	Variation de réserve déchets	0.00	50'000.00	0.00
	Résultat activité 1: Gestion des déchets	175'912.45	198'746.00	37'954.01

1 L'augmentation du chiffre d'affaires est proportionnelle à l'augmentation de la quantité de déchets gérés.

Comptes de résultat - activité 2 : Gestion de la déchèterie intercommunale

Produits	2020 - CHF	2019 - CHF	Budget 2020 - CHF
3 – Produits nets des ventes de biens et de prestations de services	426'508.99	420'332.31	424'660.00
Forfait déchèterie Champs Torrens	347'279.39	347'335.00	347'400.00
Gestion des cartes d'accès	24'190.50	23'852.87	25'000.00
Loyers à des tiers	55'039.10	49'144.44	52'260.00
Charges	2020 - CHF	2019 - CHF	Budget 2020 - CHF
4 – Charges directes	19'302.20	16'284.06	19'500.00
5 – Charges salariales	236'360.66	236'491.04	217'678.00
6 – Autres charges	173'558.65	189'152.07	183'286.00
Bâliments	21'783.16	25'318.76	21'600.00
Installations fixes	9'053.72	13'895.28	10'650.00
Véhicules	0.00	0.00	0.00
Assurances choses, taxes et autorisations	7'874.85	7'699.04	12'760.00
Energie	16'115.29	18'956.41	14'200.00
Charges administratives et informatiques	2'656.40	3'280.73	2'620.00
Charges de communication et publicité	0.00	0.00	0.00
Autres charges d'exploitation	0.00	0.00	0.00
Amortissements	132'900.00	132'900.00	138'500.00
Amortissement subvention	-61'000.00	-61'000.00	-61'000.00
Charges financières	44'175.23	48'101.85	43'956.00
Résultat avant réserves	-2'712.52	-21'594.86	4'196.00
Variation de réserve déchèterie	2'712.52	21'594.86	-4'196.00
Résultat activité 2 : Gestion de la déchèterie	0.00	0.00	0.00

9

Boucllement au 31.12.20

STRID SA, Yverdon-les-Bains

Comptes de résultat - activité 3 : Communication

Produits	2020 - CHF	2019 - CHF	Budget 2020 - CHF
3 - Produits nets des ventes de biens et de prestations de services	255'777.39	312'664.07	348'700.00
Charges	2020 - CHF	2019 - CHF	Budget 2020 - CHF
4 - Charges directes	36'920.00	76'530.00	57'200.00
5 - Charges salariales	155'297.13	116'843.44	130'470.00
6 - Autres charges	126'767.86	145'175.09	143'940.00
Bâtiments	0.00	0.00	0.00
Installations fixes	0.00	367.30	900.00
Véhicules	0.00	0.00	100.00
Assurances choses, taxes et autorisations	0.00	0.00	0.00
Energie	0.00	0.00	0.00
Charges administratives et informatiques	44'320.52	49'403.35	46'650.00
Charges de communication et publicité	62'270.02	67'926.37	73'700.00
Autres charges d'exploitation	15'285.18	21'532.47	10'000.00
Amortissements	4'892.14	5'945.61	12'590.00
Charges financières	0.00	0.00	0.00
Résultat avant réserves	-63'207.60	-25'884.46	17'090.00
Variation de réserve Info déchets	63'207.60	100'711.79	17'090.00
Résultat activité 3 : Communication	0.00	0.00	0.00

Proposition

Proposition charges communication aux communes pour 2021	Budget 2021	2020
Charges communication	-350'000.00	-318'984.99
Produits communication hors facturation communes	50'000.00	55'777.39
Produits facturation communes	300'000.00	300'000.00
Ristourne sur facturation communes	-150'000.00	-100'000.00
Variation de la réserve	150'000.00	63'207.60
Résultat	0.00	0.00

Comptes de résultat - activité 4 : Gestion des manifestations - Ecomanif

Produits		2020 - CHF	2019 - CHF	Budget 2020 - CHF
1	3 – Produits nets des ventes de biens et de prestations de services	531'930.81	1'437'412.07	1'517'600.00
Charges		2020 - CHF	2019 - CHF	Budget 2020 - CHF
2	4 – Charges directes	181'626.56	421'721.69	272'103.40
	5 – Charges salariales	393'606.32	869'166.35	890'480.00
	6 – Autres charges	61'928.31	101'562.58	116'540.00
	Bâtiments	27'532.13	0.00	25'680.00
	Installations fixes	664.04	17'075.71	21'200.00
	Véhicules	8'542.83	15'702.71	14'150.00
	Assurances choses-taxe et autorisations	1'117.15	1'116.72	0.00
	Energie	11'901.05	27'595.55	250.00
	Charges administratives et informatiques	3'702.35	4'353.87	33'100.00
	Charges de communication et publicité	8'468.76	35'718.02	22'160.00
	Autres charges d'exploitation	0.00	0.00	0.00
	EBITDA	-105'230.38	44'961.44	238'476.60
	Amortissements	112'712.30	261'381.41	170'000.00
	Charges financières	0.00	0.00	0.00
	Résultat avant réserves	-217'942.68	-216'419.96	68'476.60
	Variation de réserve recherche et développement	0.00	50'000.00	0.00
	Résultat activité 4 : Gestion des manifestations	-217'942.68	-166'419.96	68'476.60

1 50% du chiffre d'affaires annuel a été réalisé de janvier à mars 2020, avant les restrictions sanitaires dues à la pandémie. La baisse de chiffre d'affaires durant les 9 derniers mois de l'année a été de plus de 80%

2 La baisse des charges salariales sont dues au non-engagement des auxiliaires pour le lavage et au licenciement de collaborateurs du secteur. Aucune aide externe n'a été perçue pour le secteur.

9

Boucllement au 31.12.20

STRID SA, Yverdon-les-Bains

Comptes de résultat - activité 5 : Gestion taxe au sac

Produits	2020 - CHF	2019 - CHF	Budget 2020 - CHF
3 – Produits nets des ventes de biens et de prestations de services	2'911'818.41	2'727'467.96	2'747'000.00
Charges	2020 - CHF	2019 - CHF	Budget 2020 - CHF
4 – Charges directes	2'867'915.30	2'701'879.60	2'707'800.00
5 – Charges salariales	18'532.34	14'569.25	27'969.50
6 – Autres charges	10'842.07	11'812.03	15'000.00
Bâtiments	0.00	0.00	0.00
Installations fixes	0.00	0.00	0.00
Véhicules	520.78	539.89	0.00
Assurances choses-taxe et autorisations	0.00	0.00	0.00
Energie	0.00	0.00	0.00
Charges administratives et informatiques	10'321.29	11'272.14	15'000.00
Charges de communication et publicité	0.00	0.00	0.00
Autres charges d'exploitation	0.00	0.00	0.00
Amortissements	0.00	0.00	0.00
Charges financières	0.00	0.00	0.00
Résultat avant réserves	14'528.70	792.92	-3'769.50
1 Variation de réserve « Régulation taxe au sac »	-14'528.70	-792.92	-3'769.50
Résultat activité 5 : Gestion taxe au sac	0.00	0.00	0.00

1 Attribution à la réserve « taxe au sac » pour maintenir le niveau de la réserve à 10% du total des revenus de la taxe au sac.

STRID SA, Yverdon-les-Bains

Comptes de résultat - activité 6 : Gestion TriPôle

Produits	2020 - CHF	2019 - CHF	Budget 2020 - CHF
3 – Produits nets des ventes de biens et de prestations de services	177'634.71	172'989.83	164'200.00
Charges	2020 - CHF	2019 - CHF	Budget 2020 - CHF
4 – Charges directes	3'034.17	1'671.51	6'000.00
5 – Charges salariales	34'484.36	25'240.31	54'063.50
6 – Autres charges	44'936.02	44'055.62	47'500.00
Bâtiments	18'724.31	15'301.06	26'000.00
Installations fixes	0.00	0.00	0.00
Véhicules	0.00	0.00	0.00
Assurances choses-taxe et autorisations	9'788.04	7'863.14	6'000.00
Energie	13'879.61	15'056.62	13'500.00
Charges administratives et informatiques	0.00	0.00	0.00
Charges de communication et publicité	2'544.06	5'834.80	2'000.00
Autres charges d'exploitation	0.00	0.00	0.00
EBITDA	95'180.16	102'022.39	56'636.50
Amortissements	3'209.92	0.00	46'512.47
Charges financières	53'968.67	57'376.31	850.00
Résultat activité 6 : Gestion TriPôle	38'001.57	44'646.08	9'274.03

9

Boucllement au 31.12.20

STRID SA, Yverdon-les-Bains

Comptes de résultat - activité 7 : Gestion installation photovoltaïque

Produits	2020 - CHF	2019 - CHF	Budget 2020 - CHF
3 - Produits nets des ventes de biens et de prestations de services	53'613.00	53'554.40	10'000.00
Charges	2020 - CHF	2019 - CHF	Budget 2020 - CHF
4 - Charges directes	0.00	0.00	0.00
5 - Charges salariales	0.00	0.00	0.00
6 - Autres charges	3'691.25	3'699.00	1'500.00
Bâtiments	0.00	0.00	0.00
Installations fixes	0.00	0.00	0.00
Véhicules	0.00	0.00	0.00
Assurances choses-taxe et autorisations	3'691.25	3'699.00	1'500.00
Energie	0.00	0.00	0.00
Charges administratives et informatiques	0.00	0.00	0.00
Charges de communication et publicité	0.00	0.00	0.00
Autres charges d'exploitation	0.00	0.00	0.00
EBITDA	49'921.75	49'855.40	8'500.00
Amortissements installation	36'430.00	36'430.00	26'000.00
Amortissement subvention	-35'000.00	-35'000.00	-35'000.00
Charges financières	5'996.52	6'375.14	5'168.05
Résultat activité 7 : Gestion installation photovoltaïque	42'495.23	42'050.26	12'331.95

Consolidation

	2020 Produits CHF	2020 Charges CHF	2019 Produits CHF	2019 Charges CHF
Activité 1 – Gestion des déchets	10'468'358.12	10'292'445.67	9'897'439.89	9'698'693.89
Activité 2 – Gestion de la déchèterie intercommunale	426'508.99	426'508.99	420'332.31	420'332.31
Activité 3 – Communication	255'777.39	255'777.39	312'664.07	312'664.07
Activité 4 – Gestion des manifestations – Ecomanif	531'930.81	749'873.49	1'437'412.07	1'603'832.03
Activité 5 – Gestion taxe au sac	2'911'818.41	2'911'818.41	2'727'467.96	2'727'467.96
Activité 6 – Gestion TriPôle	177'634.71	139'633.14	172'989.83	128'343.75
Activité 7 – Gestion installation photovoltaïque	53'613.00	11'117.77	53'554.40	11'504.14
Résultat d'exploitation avant impôts	38'466.58		119'022.38	
Résultat exceptionnel, unique ou hors période	6'419.12			134'014.65
Impôts directs, y compris impôts fonciers et impôts complémentaires sur les immeubles		16'131.45		16'188.20
Résultat de l'exercice	28'754.26			-31'180.47

9

Boucllement au 31.12.20

STRID SA, Yverdon-les-Bains

Compte de résultat

	2020 - CHF	2019 - CHF
Produits nets des ventes de biens et de prestations de services	14'825'641.43	15'021'860.53
Charges de matériel	-11'282'818.35	-10'754'815.21
Marge brute	3'542'823.08	4'267'045.32
Charges du personnel	-2'115'042.64	-2'621'528.56
Autres charges d'exploitation	-684'957.99	-750'997.93
EBITDA	742'822.45	894'518.83
Amortissements	-565'069.72	-725'624.96
Résultat d'exploitation avant intérêts et impôts	177'752.73	168'893.87
Charges financières	-126'347.46	-138'701.46
Résultat d'exploitation avant impôts	51'405.27	30'192.41
Dissolution des réserves de régulation	2'712.52	173'100.57
Attribution aux réserves de régulation	-31'321.10	-100'000.00
Produits exceptionnels, uniques ou hors périodes	31'406.64	14'625.55
Charges extraordinaires et hors exercice	-24'987.52	-148'640.20
Résultat de l'exercice avant impôts	29'215.81	-30'721.67
Impôts de la société sur revenu et capitaux	-461.55	-458.80
Résultat de l'exercice	28'754.26	-31'180.47

Annexe aux comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2020

(avec comparatif au 31 décembre 2019 et exprimée en CHF)

1 Information sur l'entreprise

STRID SA, à Yverdon-les-Bains, est une société anonyme régie par les articles 620 et suivants du Codes des obligations. Son but est la collecte, le transport, le tri, la valorisation, le recyclage ou l'incinération des déchets urbains.

2 Principes d'évaluation appliqués dans les comptes annuels

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux principes comptables du droit suisse, en particulier les articles sur la tenue de la comptabilité commerciale et de la présentation des comptes (CO art. 957 à 962).

3 Informations, structure détaillée et commentaires sur les comptes annuels**3.1 Information relative aux principaux postes du compte de résultat**

	2020 - CHF	2019 - CHF
Produits exceptionnels, uniques ou hors périodes		
Redistribution des bénéfices des Assurances	6'950.64	6'300.20
Versement unique servitude Swissgrid	24'456.00	0.00
SUVA correction taux de prime	0.00	528.00
Vente de bennes amorties	0.00	4'200.00
ECA sinistre 2018	0.00	3'597.35
	31'406.64	14'625.55
Charges exceptionnelles, uniques ou hors périodes		
Provision compte courant Ecomanif & Molotov SA	-14'449.96	-140'000.00
Ajustement du compte courant Ecomanif & Molotov SA	-4'463.11	0.00
Contrôle TVA 2014-2018	0.00	-7'840.35
SUVA correction taux de prime	-4'877.79	0.00
Impôt source année antérieure	-775.51	-593.65
Divers non significatif	-421.15	-206.20
	-24'987.52	-148'640.20

4 Indications selon l'article 959c alinéa 2 CO**4.1 Moyenne annuelle des emplois à plein temps**

La moyenne annuelle des emplois à plein temps s'élève à

	2020 - CHF	2019 - CHF
	24.75	25.75

4.2 Actions propres

La société détient au 31 décembre 2020 1,61% de son capital-actions, soit 15 actions nominatives de CHF 2'100.00 et 116 actions nominatives de CHF 700.00 (31.12.19: 15 actions nominatives de CHF 2'100.00 et 117 actions nominatives de CHF 700.00).

	2020 - CHF	2019 - CHF
	112'700.00	113'400.00

4.3 Autres informations

COVID-19 : les conséquences sur la marche des affaires sont limitées sur les principales activités de l'entreprise, à l'exception du secteur Ecomanif. Ce dernier est pratiquement à l'arrêt depuis le 15 mars 2020 suite à l'annulation de tous les événements. Les conséquences financières liées au coronavirus ne peuvent être évaluées précisément à ce stade par le Conseil d'administration de la société, mais celui-ci met tout en œuvre afin de les minimiser. Le personnel dont l'activité est en lien avec ce secteur a été réduit au maximum et le personnel auxiliaire de lavage n'a pas été engagé. Des actions de communication ont été mises en place pour promouvoir d'autres prestations liées à la vaisselle réutilisable (kits pour petits événements, gobelets pour fontaines à eau, etc.).

Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan

Proposition concernant l'emploi du résultat	2020 - CHF	2019 - CHF
Résultat au bilan		
Bénéfice reporté	549'125.60	580'306.07
Résultat de l'exercice	28'754.26	-31'180.47
	577'879.86	549'125.60
Proposition du Conseil d'administration		
Attribution à la réserve générale	1'470.00	0.00
Report à nouveau	576'409.86	549'125.60
	577'879.86	549'125.60

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint
à l'assemblée générale de
STRID SA
Yverdon-les-Bains

BfB

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de STRID SA pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020. Le contrôle restreint des indications de l'exercice précédent a été effectué par un autre organe de révision. Dans son rapport du 5 juin 2020, ce dernier a exprimé une opinion non modifiée.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil d'administration alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

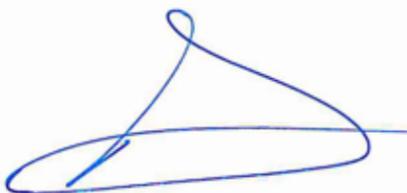
Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ainsi que la proposition concernant l'emploi du bénéfice au bilan ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Yverdon-les-Bains, le 6 mai 2021

BfB Fidam révision SA



Samuel Jaccard
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



Patrice Lambelet
Expert-réviseur agréé

Annexes :

Comptes annuels comprenant :

- bilan
- compte de résultat
- annexe aux comptes annuels

Proposition concernant l'emploi du bénéfice



1993	Création de STRID SA, l'assemblée constitutive regroupe 66 actionnaires Démontage de la cheminée de l'ancienne usine d'incinération
1994	STRID SA collabore avec SAIOD SA Colombier incinère - Chavornay composte Installation du broyeur pour encombrants incinérables Collecte porte à porte hebdomadaire des déchets verts à Yverdon-les-Bains Ouverture de la première déchèterie à Mutrux Information dans les écoles
1995	Exposition « Et si on gagnait la course contre les déchets » (2 ^e passage à Yverdon)
1996	Les décharges communales ne sont plus autorisées Mise à l'enquête de la réaffectation du site et des bâtiments de STRID
1997	Inauguration de STRID 1 après 8 mois de travaux
1998	Création du réseau inter-périmètres d'information dans les écoles (900 classes)
1999	Fin des travaux de réaffectation de STRID 2 Constitution de Lignival Sàrl
2000	Interdiction de la mise en décharge des déchets urbains incinérables Stand au comptoir du Nord vaudois - présentation de l'exposition « A vous de choisir ? » L'installation de traitement pour les boues de STEP à SAIOD est opérationnelle Campagne d'affichage et distribution du tout-ménage (10'000 exemplaires)
2001	Le dimanche 23 septembre le peuple vaudois dit oui à TRIDEL Certification ISO 14001
2002	Introduction de la taxe anticipée sur le verre 1 ^{er} coup de balai printanier Le grand Conseil avalise la nouvelle loi sur la gestion des déchets (refusée par le peuple suite à un référendum) Fin de la vignette pour appareils frigorifiques
2003	Renouvellement de la convention avec l'usine d'incinération des Cheneviers Essais camion pour collecte intégrée rail-route des déchets urbains incinérables
2004	Nouveau site internet www.strid.ch
2005	Mise en service progressive des nouvelles bennes à verre, insonorisées et offrant une contenance accrue Un gros incendie éclate le dimanche 12 juin à 08h26, il détruit toutes les installations adjacentes à la fosse de réception des déchets et endommage les murs en béton de la fosse, les vestiaires du personnel et le couvert Adoption du nouveau règlement du personnel Arrivée de M. Jean Paul Schindelholz qui prendra la direction de STRID au 01.01.2006 Le CA adopte le système de chargement latéral pour les collectes intégrées de déchets ménagers



-
- 2006** Allumage du four n°1 de TRIDEL avec les premiers déchets en provenance des périmètres actionnaires (GEDREL, VALORSA et STRID)
Modification des statuts de la société pour bénéficier de l'exonération fiscale
Nouveau système de tarification avec facturation distincte aux communes-actionnaires des prestations de communication
Inauguration du « Sentier du tri » à Yvonand
Adoption de la nouvelle loi cantonale sur la gestion des déchets (LCD du 05.09.2006)
STRID adjuge les collectes IES à l'entreprise Léman Environnement SA à Tolochenaz
-
- 2007** Mise en service de la halle de réception et transfert des OM
Premier Rallye du Tri à Yvonand (La Mauguettaz)
Début des collectes par Léman Environnement en mode traditionnel jusqu'à réception du nouveau camion attendu en avril 2008
Inauguration de la nouvelle halle de transfert reconstruite après l'incendie de 2005
-
- 2008** Début des transferts par le train des ordures ménagères depuis la gare d'Yverdon-les-Bains vers les usines d'incinération de Lausanne (TRIDEL) et Colombier (SAIOD)
Assemblée générale extraordinaire de SAIOD pour l'approbation de la fusion avec CRIDOR et la création de VADEC
Assemblée constitutive de la Coopérative romande de sensibilisation à la gestion des déchets (COSEDEC) qui succèdera au secteur Réseau-écoles de STRID
-
- 2009** Introduction de la taxe au sac dans plusieurs communes du PNV, sur un système régional
Début des travaux d'infrastructures sur le terrain de Champs Torrens
Adhésion à l'ASI solution d'entreprises pour la sécurité au travail de l'ASED et désignation de M. F. Bertin-Denis comme délégué à la sécurité
-
- 2010** Introduction de la taxe au sac dans plusieurs grandes communes du PNV dont Grandson, Yvonand et Chavornay
Première mise à disposition des gobelets consignés sur une manifestation
-
- 2011** Inauguration de la nouvelle usine de méthanisation AXPO Kompogas sur le site de la Compostière de la Plaine de l'Orbe
Introduction de la taxe au sac dans la commune d'Yverdon-les-Bains
Mise en service de la nouvelle halle de transfert sur le site de Champs Torrens
-
- 2012** Inauguration de la déchèterie-ressourcerie-laverie
Portes ouvertes sur le site de STRID
Modification de la loi vaudoise sur la gestion des déchets avec inscription du système de financement par des taxes
Appel d'offres en marché public de la collecte des déchets verts, adjudication du mandat à Léman Environnement
-
- 2013** Mise en vigueur de la modification de la loi vaudoise sur la gestion des déchets avec inscription du système de financement par des taxes
Mise en service de la nouvelle balance
Fin des travaux de transformation des bureaux
-

-
- 2014** Fin des travaux (STRIDEMAIN) sur notre stratégie pour ces prochaines années
Rachat de l'Association ecovaisselle de Lausanne
Permis de construire pour la construction d'un nouveau bâtiment qui abritera un centre de compétence à la gestion des déchets, adjudication des travaux à l'entreprise générale Guillet Construction SA après procédure d'AO en marché public
Fin des travaux de l'assainissement de l'isolation du bâtiment administratif
-
- 2015** Fin des transports par le rail des déchets incinérables vers VADEC
Inauguration de la centrale photovoltaïque
Emménagement des locaux au TriPôle avec plus de 75 % des locaux loués à des entreprises actives dans la gestion des ressources et des déchets
Inauguration du TriPôle par une semaine de séminaires suivie de portes ouvertes
Modification de l'entrée de la déchèterie pour les professionnels suite à l'ouverture du chemin de la Chèvre à la circulation. Réaménagement des bureaux de STRID.
Mise en application de la nouvelle Ordonnance Fédérale sur la limitation et l'élimination des déchets (OLED)
-
- 2016** Référencement de la déchèterie des Champs Torrens (Yverdon-les-Bains / Treykovagnes) dans « Le recueil des nouveaux concepts de déchèteries » édité par l'association française AMORCE
Obtention des certifications Entreprise Citoyenne, ISO 9'001 et 14'001
Nouveau shop internet pour Ecomanif: www.ecomanif.ch
-
- 2017** Le système de taxe au sac régional STRID est abandonné pour rejoindre le système d'harmonisation à large échelle « Trier, c'est valoriser »
Nouvelle pelle Liebherr
Arrêt du transport par le rail depuis Sainte-Croix, transfert sur le rail en gare d'Yverdon-les-Bains
-
- 2018** Installation de la laverie dans les locaux du TriPôle et mise en service d'une deuxième chaîne de lavage
Publication d'une plaquette retraçant les 25 ans d'existence de la société
Adjudication du mandat des collectes en porte à porte à l'entreprise Cand-Landi pour une durée de sept ans
-
- 2019** Mise en service d'une station de compactage pour le transfert route / rail sur le site de La Poissine à Grandson
Mise en place de plans de sécurité sanitaires pour maintenir les déchèteries ouvertes durant toute la période du confinement
-
- 2020** Rupture du contrat de collecte par l'entreprise Cand-Landi et adjudication du nouveau mandat à l'entreprise Henry Transports
Arrêt brutal des activités d'Ecomanif à la suite de la pandémie de la COVID-19 avec pour conséquence le licenciement de 50% du personnel
-





STRID SA

Petits-Champs 2
1400 Yverdon-les-Bains

024 424 01 11
info@strid.ch
www.strid.ch